Université de Sherbrooke

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (formation complémentaire en médecine de famille - médecine d'urgence)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
crédit(s)

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 819 821-8000, poste 74274
- 819 564-5386 (télécopieur)
- medfam-PCA@usherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet. Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances théoriques, les habiletés techniques, l'expérience et le jugement nécessaires pour assumer efficacement les fonctions exigées dans un service d'urgence et contribuer à l'amélioration des soins médicaux d'urgence dans le milieu où elle ou il sera appelé à travailler.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant:

- de développer des connaissances et des habiletés spécifiques dans les différentes sphères de la médecine d'urgence, incluant la traumatologie, la réanimation cardiorespiratoire et cérébrale, la toxicologie, les soins préhospitaliers, les urgences environnementales, la planification en cas de désastre, la pédagogie et la recherche en urgence. À cette expertise, s'ajoutent les compétences en lien avec la communication, la collaboration, la gestion, la promotion de la santé, l'érudition et le professionnalisme, également requises à la pratique professionnelle.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra intégrer les dimensions suivantes :

- évaluer, élaborer un diagnostic différentiel, investiguer et initier un traitement de tout problème majeur ou fréquent chez un blessé ou un malade;
- identifier et distinguer les patients à risque de ceux dont la condition médicale ou traumatique est moins grave;
- établir des priorités de traitement et s'occuper simultanément de plusieurs patients;
- initier de façon compétente et efficace le traitement dans toute les situations mettant en danger la vie des patients;
- maintenir et stabiliser le patient gravement malade et le référer de façon appropriée;
- prendre en charge et traiter ses patients jusqu'à un niveau avancé tout en reconnaissant les limites de ses responsabilités et de ses compétences;
- comprendre l'histoire naturelle de la maladie ou de la blessure se présentant comme urgente, les implications sociales et familiales, le concept de continuité de soins et connaître les ressources communautaires et hospitalières disponibles ou assurer le suivi approprié;
- s'occuper des cas majeurs en urgence dans un milieu rural à partir de ressources disponibles dans la communauté;
- être familier avec les notions de gestion nécessaires au fonctionnement approprié d'une salle d'urgence (évaluation de la qualité de l'exercice professionnel, etc.);
- développer un sens critique et une démarche scientifique par rapport à la pratique de l'urgence, selon les données probantes de la littérature;
- développer et implanter dans la communauté des services médicaux d'urgence pour les soins préhospitaliers, c'est-à-dire paramédicaux, services ambulanciers, systèmes de communication, programme de premiers soins, contrôle des poisons, éducation populaire, organisation des services médicaux d'urgence et planification en cas de désastre;
- développer une compétence en pédagogie et en formation continue en médecine d'urgence.

DURÉE DES ÉTUDES

Un an

STRUCTURE DU PROGRAMME

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CMFC.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

Exigence(s) d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé et soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme. Une liste d'excellence est dressée selon un ordre décroissant en fonction de critères prédéfinis dans le programme, tel que les résultats scolaires, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le comité d'admission du programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet